

le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRÉ COLOMER

123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

Il n'y a plus de temps à perdre pour sauver le "Libertaire"

Sept jours seulement nous séparent de la date à laquelle nous serons fixés sur le sort de notre quotidien.

Comme nous le disions hier, confiants en tous les anarchistes, nous avons décidé de continuer notre publication quotidienne si, le 20 mai, 10.000 francs ne nous étaient parvenus selon la formule développée ici par Descarsin.

Ne trouverons-nous pas, dans toute la France, 2.000 anarchistes pour empêcher leur journal de tomber ? Si cela était, ce serait à désespérer du mouvement libertaire ; mais nous ne pouvons pas le croire, car nous avons reçu, ces derniers jours, trop de lettres émues qui s'insurgent à la pensée de ne plus lire notre Libertaire chaque jour.

Au moment où nous accusons une réelle amélioration de notre situation financière et où le gâchis créé par la bataille politique exige plus impérativement que jamais un quotidien net et sans compromission d'aucune sorte, ce serait un véritable crève-cœur que d'être obligés de cesser notre parution journalière.

Et pourtant ! pourtant, malgré toutes les raisons qui militent en faveur de notre quotidien, malgré tous les faits qui démontrent là nécessité de notre journal, nous serons obligés de cesser, le 20 mai, si, ce jour-là, les 10.000 francs ne nous sont pas parvenus.

Nous répétons encore les deux conditions essentielles à notre continuation :

1^{er} Avant le 20 mai, les dix mille francs réclamés par notre camarade Descarsin doivent sous la forme indiquée, être parvenus à la caisse de l'administration du journal. Il faut aussi que les amis souscripteurs à ces dix mille francs versent avant le 20 de chaque mois la même somme ;

2^e Le nombre des abonnés, qui est de deux mille, ne doit point diminuer.

Donc, en sept jours, il nous faut maintenant, d'après le montant de notre souscription, recevoir quotidiennement 1.200 francs.

Tous nos amis se hâtent, s'ils ne veulent avoir le remords de laisser sombrer le quotidien.

Le 20 mai, quelque somme puissante recevoir après, le quotidien aura vécu si les 10.000 francs ne sont pas parvenus.

Dépêchez-vous avant qu'il soit trop tard !

Ce Bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille

Comme nous l'avions prévu, la foire électorale s'achève par le triomphe du Bloc des Gauches. La Radicale reprend le pouvoir. Les hommes de mai 1914, avec la complicité de tous les faux frères du socialisme de portefeuille et de combinaisons financières, représentent à nouveau le Peuple souverain.

Le Bloc national s'effondre lamentablement et l'Homme de Mort voit lui échapper le sceptre des décrets-lois.

Léon Daudet et ses sbires d'*Action française* gisent sur le carreau des Halles parlementaires.

Le Fascisme français voit en l'air les racines de ses pousses les plus vivaces. La vieille démocratie, la Marianne quinquaginaire a ratissé son jardin de tout repos. Elle va bourgeoisement continuer son quiet trahison de vieille dame égoïste.

La Guerre a traversé la Tuerie sans rien perdre de son pouvoir. Par milliers les jeunes vies se sont stupidement sacrifiées pour les godaillages de ses mercantis. Elle a retenu ses vieilles jolies du sang que versèrent les assassins, ses complices. Puis elle est retournée à ses anciens amants → à ceux qui ne trouvent pas ses mœurs du remords de la curé. La République a retrouvé ses souteneurs de 1914.

Nous qui n'avons ni voté, ni conseillé de voter pour quiconque, nous pouvons au moins, en toute impartialité, sans dépit comme sans regret, escompter les résultats de ce triomphe parlementaire du Bloc des Gauches.

Assurément, comme don de joyeux avénement, tels les rois qui jadis, en prenant la couronne, ouvraient quelques portes de prisons, le gouvernement radical-socialiste issu du Bloc des Gauches amnistiera les prisonniers politiques, les condamnés de la guerre, les déserteurs, les insoumis.

Assurément, certaines mesures habiles viendront atténuer l'apréle de la lutte des classes. La joie de huit heures sera peut-être plus respectée, moins contestée. Des assurances sociales viendront donner au travailleur l'illusion que l'on s'inquiète de son sort et qu'on lui prépare par de bonnes réformes une vie faite de bien-être et de liberté, dans la « paix sociale » et dans la « concorde nationale », c'est-à-dire sans qu'il ait besoin de se libérer des chaînes du capitalisme et de l'autorité.

Voici bien les apparences qui ont fait sortir de piètres « anarchistes » comme Content et Barbé de leur abstentionnisme théorique pour épouser la pratique du vote en faveur du Bloc des Gauches.

Pauvre substance, dérisoire aliment !

Il nous suffit d'observer les hommes du Bloc des Gauches tels qu'ils sont et de nous rappeler leur « doctrine » politique, pour qu'apparaisse leurre dans toute sa grossièreté, l'ignoble tromperie

LA FARCE POLITIQUE EST JOUÉE

Ce soir, il y aura beaucoup de pleurs et de grincements de dents, car le nombre des députés sortants blackboulés est imposant. Parmi ceux à qui le suffrage universel a joué un mauvais tour, nous trouvons des personnalités connues dont la blessure doit saigner bien fort.

C'est ainsi que Gaston Vidal est renvoyé son confesseur ; Augagneur, à son canapé de Madagascar ; François Arago, au percepteur.

Léon Daudet ne plastronnera plus à la Chambre, et ne pourra plus se retirer derrière l'immunité parlementaire pour insulter les gens. C'est dommage, toutefois, que le porc royal n'ait pas été réduit, car avec la rentière de Malvy au Palais-Bourbon, nous aurions assisté à des scènes hilarantes et notre chroniqueur parlementaire aurait ri bien des fois. Tous les députés royalistes ramassent la veste. Bouffre ! pour un parti qui disait représenter la France, ce n'est pas de chance !

André Lefèvre réintègrera son cabanon, et ce pauvre Brousse aura tout loisir pour s'occuper des pétroles et de la liquidation des stocks.

Le vieux Ferdinand Buisson pourra dorner tout son temps à la Ligue des Droits de l'Homme qui, peut-être n'attendra plus de mise en demeure pour s'émouvoir.

Tardieu, alors, va pouvoir reprendre ses occupations lútuvelas à la N'goko Sangha.

Et Jérôme Mandel ramasse aussi une veste qui complera dans les annales clercs.

Sa liste avait, en effet, ce qualificatif de « Liste Clemenceau », et le singe fait homme avait pris avec lui un prêtre qui lui apportait l'investiture du cardinal Andrieux. Hélas ! seul, le curé fut élu. Ce qui est très drôle, car, enfin, quand on a le « Grand Pan », on ne peut que rire de voir que le nom de Clemenceau ne sera plus qu'à faire élire les prêtres... qui s'en réclament.

Noulets a toute latitude pour s'occuper de la Russie ; le prince Murat pourra rétablir sa permanence à Longchamp.

Henry Torrès n'est pas élu (il lui manque à peine 500 voix) et nous l'en félicitons. Il va pouvoir continuer à exercer au Palais la défense de tant et tant d'emprisonnés qui ont besoin d'un talent comme le sien. Il pourra continuer à soutenir le combat

contre le Code — et nous sommes heureux de toujours pouvoir le compter au nombre de nos défenseurs, dont il est un des meilleurs.

La cause des emprisonnés y a gagné beaucoup plus que s'il avait été élu.

Maunoury ramasse une de ces pipes qui lui fera comprendre le danger qu'il y a de collaborer avec Poincaré. Ne le plaignons pas, il ne manquera pas de pain pour cela.

Bracke, Dormoy, Philibert, ironiseront sur l'inconstance des électeurs.

Mais, laissez ces blackboulés à leur charrin ; aucun d'eux ne sera, du fait de sa non-election, dans une situation misérable. Quand on a été député, on a tellement de cordes à son arc !

Passons maintenant aux envirs qui l'interférât des électeurs fut favorable.

Le Bloc des Gauches est le grand triomphateur de la journée. Dans la moitié des départements, il obtient la majorité absolue. Malvy rentre en scène et ne tardera pas à être ministre, et alors il reprendra sa politique de duprerie envers la classe ouvrière.

Les socialistes, acquises, dans presque toutes les circonscriptions, aux radicaux, reviendront au Palais-Bourbon un peu plus nombreux qu'en 1919, mais ils auront, pour ce faire, dû abandonner à peu près tous les principes révolutionnaires qui étaient à la base de leur Parti unifié.

Triste abdication qui démontre que la lutte électorale est un honneur marchandise d'où toute propriété morale est bannie. Lutte durant laquelle il n'est pas de mensonge, de reniement, qui ne s'accomplit.

Plusieurs anciens députés reviennent prendre place au partage de l'assiette au beurre parlementaire.

Pierre Laval, Voisin, Poncet, Barabant, Cadet, Bedouin, Hubert Rouger, Nadi, et d'autres encore qui compattaient pendant la guerre dans le groupe parlementaire socialiste, vont à nouveau figurer parmi les émargés au budget de la République.

Mais, pour ce faire, ils se seront associés avec des gens qu'ils ont entraînés jadis dans la boue, qui combattaient leur programme. Triste époque que celle où les ouvriers mués en électeurs accordent leur confiance à de si tristes sires !

Et voici les gagnants du jeu...

Paris

PREMIER SECTEUR (13 sièges)

Bloc national

MM. Fabry	ELU
Chassaigne-Goyon	ELU
Bussat	ELU
Escudier	ELU
François Poncet	ELU
André Payer	ELU
Missaffe	ELU
Soulier	ELU
Binder	ELU
MM. Brunet	ELU
Pinard	ELU
MM. Cachin	ELU
Aufray	ELU

DEUXIÈME SECTEUR (11 sièges)

Bloc national

MM. Henry Paté	58.382	ELU
Puech	57.101	ELU
Ignace	56.632	ELU
Taittinger	56.685	ELU
Bonnet	56.611	ELU
Le Corbeiller	55.451	ELU
MM. Léon Blum	50.597	ELU
Jaurès	50.270	ELU
Dejeante	50.350	ELU

* * *

Puis il constatera que la vie ne cesse d'être chère, que ses salaires sont toujours à la merci des jeux de Bourse des gens de finances, à la merci de ses parasites. Quand il en aura assez de sa misère trop cuisante, il usera de son droit syndical. Il se heurtera aux forces de l'Etat de gauche. Il sera blessé.

Alors l'heure des démissions sonnera de nouveau. Il regrettera d'avoir été repris par le poison de la politique. Il maudira ses « mauvais bergers », il reconnaîtra ses nouveaux maîtres. Et les poings se lèveront encore une fois.

Pour ce moment-là, anarchistes, soyons prêts à recueillir les fruits lourds et douloureux de la rancœur, du désespoir, de la colère. Ayons toutes nos armes en mains, quotidien et organisations de combat, afin d'animer du véritable esprit révolutionnaire la masse désabusée des travailleurs. Et nous pourrons la conduire hors des chemins de la politique à son émancipation intégrale par l'Anarchie.

André COLOMER.

Bloc des gauches

MM. Laval	35.569	ELU
Poncet	94.110	ELU
Voisin	93.851	ELU
Martin	93.852	ELU
Auray	93.775	ELU

Bloc ouvrier et paysan

MM. Vaillant-Couturier	107.400	ELU
Doriot	105.590	ELU
Baroux	105.111	ELU
Clamamus	105.033	ELU
Laporte	104.945	ELU
Adam	104.898	ELU
Fernaux	104.898	ELU
Bourlois	104.866	ELU
Plais	104.862	ELU

Grande Banlieue

SEINE-ET-OISE (12 sièges)

Bloc national

MM. Amodru	78.396	ELU
Bonnefous	78.228	ELU
Reibel	78.069	ELU
Colrat	78.152	ELU
Leredu	78.049	ELU

<i>Union républicaine</i>		<i>Bloc national</i>	<i>GREUSE (4 sièges)</i>	<i>INDRE (4 sièges)</i>	<i>LOT (3 sièges)</i>
MM. Franklin-Eouillon	46.695 ELU	M. Monicault	ELU	MM. Benazet	33.586 ELU
Goust	45.883 ELU	AUBE (3 sièges)	<i>Bloc des gauches</i>	R. Dauthy	32.247 ELU
Bloc des gauches		Bloc national	MM. Connevot	Hellès	31.162 ELU
M. Dalimier	24.707 ELU	ALGER (2 sièges)	21.793 ELU	Entente républicaine	
Province et Colonies		(Ballottage)	De Launay	M. Fougère	27.757 ELU
ALLIER (5 sièges)		BOUCHES-DU-RHÔNE	Thévany	HERAULT (3 sièges)	
Parti socialiste		Première circonscription (7 sièges)	20.983 ELU	MM. Barthe	73.164 ELU
MM. Constans	49.837 ELU	Bloc national	M. Landry	Guilhaumon	72.688 ELU
Puechmaille	47.229 ELU	MM. H. Vidal	33.365 ELU	Caffort	72.299 ELU
Boudet	47.070 ELU	Louis Begis	33.291 ELU	Milhaud	72.146 ELU
Thivrier	46.565 ELU	Bloc des gauches	M. Gavini	Railhac	71.984 ELU
Bloc national		MM. Bouisson	51.122 ELU	Félix	71.514 ELU
M. Lamoureux	26.913 ELU	Cadenat	52.074 ELU	LOZÈRE (3 sièges)	
ARDÈCHE (4 sièges)		Canavelli	51.501 ELU	MM. de Chambrun	14.950 ELU
Bloc national		Remy Roux	50.866 ELU	Bonnet de Pailleret	14.847 ELU
MM. Bosquette	28.105 ELU	Tasso	52.277 ELU	Bringer	14.624 ELU
Dumaine	27.558 ELU	Deuxième circonscription (3 sièges)		MAINE-ET-LOIRE (7 sièges)	
Meunier	27.764 ELU	Bloc des gauches	MM. Chautemps	Première circonscription (4 sièges)	
Petifils	27.764 ELU	MM. Gonin	23.933 ELU	M. Bougère	Bloc national
Bloc des gauches		Girard	23.872 ELU	Blachère	31.016 ELU
MM. Philippoteaux	27.016 ELU	Victor Jean	23.390 ELU	d'Andigné	29.844 ELU
Courthéoux	26.080 ELU	ARIEGE (3 sièges)		MARNE (7 sièges)	
Bloc national		CONSTANTINE (2 sièges)		MM. Lefas	66.489 ELU
MM. Paul Laffont	20.064 ELU	Républicains démocrates	Le Douarec	E. Haudois	37.180 ELU
Lafageite	19.921 ELU	MM. Thomson	18.878 ELU	De Laribière	36.909 ELU
Cazals	19.635 ELU	Morinaud	18.205 ELU	Bret	36.557 ELU
ALPES-MARITIMES (4 sièges)		CANTAL (3 sièges)		Ameline	42.986 ELU
Bloc national		MM. Bastid	24.939 ELU	Poussineau	42.457 ELU
MM. Baréty	27.252 ELU	Fontanier	24.272 ELU	Marcellie	40.557 ELU
Grinda	27.270 ELU	Trémoulière	23.975 ELU	Thau	63.939 ELU
Ricolfi	27.769 ELU	GALVADOS (7 sièges)		ISÈRE (7 sièges)	
Bloc des gauches		MM. Blaisot	49.028 ELU	MM. Bovier-Lapierre	68.398 ELU
M. Ossola	24.842 ELU	Cautru	49.115 ELU	Mistral	67.881 ELU
AISNE (8 sièges)		Engerand	49.314 ELU	Buisset	67.552 ELU
Bloc national		Flandin	49.364 ELU	Georges Dorly	67.381 ELU
MM. Desjardins	40.980 ELU	Gérard	41.702 ELU	Joseph Paganon	67.293 ELU
Rillart de Verneuil	40.561 ELU	Laniel	47.961 ELU	Ollier	67.109 ELU
Albert Forzy	40.462 ELU	CHARENTE-INFÉRIEURE (6 sièges)		Chastanet	66.429 ELU
Villeman	39.562 ELU	Bloc des gauches	MM. Hess	JURA (3 sièges)	
Henri Ferté	39.032 ELU	MM. Berthod	59.207 ELU	MM. Berthod	68.841 ELU
Bloc des gauches		Bertrand	59.023 ELU	Pétitjean	31.570 ELU
MM. Accambray	35.958 ELU	Pouzet	58.058 ELU	Ponard	31.115 ELU
Marquigny	35.901 ELU	Longuet	59.050 ELU	LANDES (4 sièges)	
Union des gauches		Schäfer	59.148 ELU	MM. Bouyssou	38.853 ELU
M. Houet	22.498 ELU	Palmade	59.443 ELU	Lalanne	83.172 ELU
ALPES (BASSES) (3 sièges)		CHER (5 sièges)		Deyris	37.767 ELU
Bloc des gauches		MM. Plaisant	24.676 ELU	Lassalle	37.934 ELU
MM. Henri	12.141 ELU	Péraudin	25.391 ELU	LOIR-ET-CHER (4 sièges)	
Charles Baron	12.108 ELU	Valude	24.748 ELU	Bloc des gauches	
Aillaud	12.087 ELU	BLOC ouvrier et paysan		MM. Georges Richard	27.087 ELU
ALPES (HAUTES) (3 sièges)		M. Cornavin	24.037 ELU	Mauger-Violeau	26.638 ELU
Bloc des gauches		M. Massé (Auguste)	18.162 ELU	Chavagnes	26.627 ELU
MM. Planche	11.635 ELU	CORREZE (4 sièges)		M. Bariellet	19.517 ELU
Cluzel	11.507 ELU	Bloc des gauches	MM. De Ramel	LOIRE (9 sièges)	
Cornand	11.111 ELU	MM. Queuille	31.826 ELU	Bloc des gauches	
ARDENNES (6 sièges)		De Chammard	31.285 ELU	MM. Durafour	59.120 ELU
Bloc national		Spinasse	31.130 ELU	Pierre Robert	58.719 ELU
MM. Meunier	28.783 ELU	BLOC national	MM. Marquet	Paqué	57.426 ELU
Bosquette	28.105 ELU	M. Lafarge	20.005 ELU	Moncelle	57.349 ELU
Petifils	27.764 ELU	MM. Poitou-Duplessy	29.351 ELU	Ernest Lafont	57.288 ELU
Dunaine	27.558 ELU	Laroche-Joubert	27.111 ELU	Jouannet	57.208 ELU
Bloc des gauches		Comde, ex-ofic.	26.172 ELU	Reynaud	57.065 ELU
MM. Philippoteaux	27.016 ELU	BLOC des gauches	MM. Bazile	Ferdinand Faure	56.375 ELU
Courthéoux	26.080 ELU	M. Jean Hennessy	25.632 ELU	MORBIHAN (8 sièges)	
AUDE (4 sièges)		Concentration républicaine	MM. Vincent Auriol	Républicains indépendants	
Bloc des gauches		M. Jean Carnot	21.031 ELU	MM. Sévène	54.900 ELU
MM. Castel	29.969 ELU	GARONNE (HAUTE) (6 sièges)		Robic	55.613 ELU
Milhet	29.350 ELU	Bloc des gauches	M. Merlant	Le Moyn	54.964 ELU
BLOC national		MM. Queuille	33.973 ELU	Caduc	55.644 ELU
M. Constans	19.679 ELU	De Georges Bellet	33.264 ELU	Viole	55.340 ELU
Parti socialiste		GIRONDE (11 sièges)		MARCHÉ (6 sièges)	
M. Pélassier	18.518 ELU	Bloc des gauches	MM. Aristide Briand	Bloc national	
AVEYRON (5 sièges)		MM. Poitou-Duplessy	46.022 ELU	S. Dior	61.869 ELU
Bloc national		de Chappelaine	54.779 ELU	Lemoigne	61.708 ELU
MM. Coucouroux	ELU	Gallou	53.249 ELU	Villain-Duchesnois	61.813 ELU
Moulinié	ELU	Sérandon	50.498 ELU	De la Grouidière	60.364 ELU
Bloc des gauches		Waron	47.911 ELU	Boissel-Dombrev	62.030 ELU
MM. Raynady	ELU	Le Fric	46.983 ELU	Guérin	61.166 ELU
Borel	ELU	REPUBLIQUAINS nationaux		MAYENNE (4 sièges)	
Balitrand	ELU	MM. Le Guen	46.869 ELU	Bloc national	
AIN (5 sièges)		Epivent	38.303 ELU	MM. de la Ferronnaye	40.222 ELU
Bloc des gauches		Parti socialiste	M. Barthélémy	Dubois-Fresnay	39.601 ELU
MM. André Fribourg	ELU	M. Pasquier	11.604 ELU	Chabrun	39.362 ELU
Antoine Blanc	ELU	COCHINCHINE (1 siège)	INDE FRANÇAISE (1 siège)	De Montjou	39.025 ELU
Boccard	ELU	Bloc national	MM. Laurent-Eynac	MEUSE (4 sièges)	
Nicollet	ELU	M. E. Outrey	1.549 ELU	Maginot	31.660 ELU
Roger Martin du Gard est un observateur			M. Angoulvant	Talon-Vassal	27.978 ELU
				Schleter	25.713 ELU
				Didry	25.843 ELU
				NEUVRE (4 sièges)	
				Locquin	29.033 ELU
				Gamard	28.391 ELU
				Fié	28.205 ELU
				M. Régnier	26.256 ELU

HOMMES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Roger Martin du Gard

par HENRY FOULAILLE

I

Roger Martin du Gard a déjà six livres derrière lui. Il est en pleine possession de son talent et si maints auteurs peuvent nous offrir un bagage autrement lourd, quantitativement, il n'en est pas qui, plus que lui, fussent assurés de la durée. La durée pour laquelle, quoi qu'en dise, l'auteur ou l'écrivain travaillent.

Nous avons à l'heure actuelle une pléiade de grands écrivains : A. France, Rolland, Bourget, Duhamel ; des jeunes de qui on peut espérer énormément : les Dorgelès, Alex Arnoux, Drieu la Rochelle, Fabre. Mais aucun n'offre la robustesse d'un Roger Martin du Gard. L'auteur des « Thibault » est notre plus puissant romancier. Quels auteurs pouvons-nous mettre en regard des Dostoevski, des Tolstoï, des Thomas Hardy ? En France, nous avons surtout des stylistes. Les uns apportent leur tribut pour l'enrichissement de notre prose — tels Giraudoux, P. Morand, Arnoux — d'autres sont des analystes subtils : Proust — mais que long ! — Bourget, J. Romains, Millet, J. de Lacretelle, Chaubrariant. D'autres, dont l'art est parent de celui des Philippe, des Nazzzi : J. Renard, L. Jean, nous émeuvent, parce que d'une sensibilité humaine, très riche car spontanée : Vildrac, Duhamel, A. Baillon.

Mais la force que l'on sent chez certains

contemporains étrangers ? Il y a J.-R. Bloch, G. Chérau, Fabre, Martinet, Chaubrariant, cela est vrai, mais elle est plus tempérée, moins intense, moins sûre d'elle que chez ces « Barbares » selon Jules Lemaitre et H. Bourdeax — ces « barbares » que nous sommes bien obligés de regarder comme nos plus grands maîtres.

Tout le monde connaît « Jude l'Obscur » de Th. Hardy, l'un des dix plus beaux romans modernes. Il y a dans ce livre des pages terribles qui nous écrasent, tant elles sont riches d'humanité. C'est seulement chez un Roger Martin du Gard que nous en trouvons d'équivalents. Lisez toute la fin de « Devenir ». Elle est d'une cruauté saisissante — que Mirbeau n'atteignit pas, même. Elle respire un pessimisme noir, comme les pages les plus tristes de l'« Anglais ». On sent dans ces œuvres le cri de la vie, le cri profond qui vous étreint et vous tenaille l'être. C'est avec de la vie que les grands livres sont écrits, et ceux-la seuls le méritent. Trop de gens écrivent, qui n'ont rien à dire. Aussi pensons-nous que l'on ne nous en voudra point, si nous nous arrêtons un peu longuement sur l'un des rares qui sahent écrire, avec quelque chose de plus que de la psychologie à monocle, ou de l'imagination.

Roger Martin du Gard est un observateur sage et scrupuleux. Il sait, voir la vie et la rendre sans romanesque, dans sa nudité totale, crue et crue souvent, c'est un fait, mais jamais arrangée, jamais embelli ou salie — nette et vraie.

Psychologue, il l'est autant que quiconque. Quelle finesse n'y a-t-il pas dans sa farce en trois actes : « le Testament du père Lelou » ? Auteur dramatique, il poursuit l'œuvre, et un des premiers. « Jean Baroïs », qu'est-ce, sinon une puissante tragédie ? Et que ne pourrions-nous dire de l'analyse de

NORD (24 sièges)		
<i>Parti socialiste</i>		
MM. L. Escoffier	160.830	ELU
Delory	160.520	ELU
Couteaux	160.114	ELU
Goniaux	159.631	ELU
Lebas	160.340	ELU
François Lefebvre	159.609	ELU
Plet	158.853	ELU
Saint-Venant	159.262	ELU
Beauvillain	158.284	ELU
Briffaut	158.694	ELU
<i>Bloc national</i>		
MM. Daniel-Vincent	125.230	ELU
Louis Loucheur	123.050	ELU
l'abbé Lemire	122.076	ELU
Ernest Macarez	119.626	ELU
Charles Delesalle	119.398	ELU
des Rotours	118.792	ELU
Jean Plichon	118.490	ELU
Crespel	117.512	ELU
Groussaud	116.900	ELU
Louis Nicolle	107.241	ELU
<i>Bloc ouvrier et paysan</i>		
MM. Delorme	65.234	ELU
Bara	64.728	ELU
Desoblin	64.666	ELU
<i>OISE (6 sièges)</i>		
<i>Bloc des gauches</i>		
MM. André Paisant	41.881	ELU
Jammy Schmidt	41.712	ELU
Vasseux	41.294	ELU
Ulry	40.979	ELU
<i>Bloc national</i>		
MM. Fournier Sarlovèze	35.633	ELU
Bouticelle	35.544	ELU
<i>ORAN (2 sièges)</i>		
<i>Union républicaine</i>		
MM. Petit	ELU	ELU
Roux-Fraissineng	ELU	ELU
<i>ORNE (4 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Dariac	41.479	ELU
Rouleaux-Dugage	40.471	ELU
D'Andiffret-Pasquier	39.078	ELU
De Ludre	37.305	ELU
<i>PAS-DE-CALAIS (14 sièges)</i>		
<i>Première circonscription (8 sièges)</i>		
<i>Parti socialiste</i>		
MM. Basly	ELU	ELU
Cadot	ELU	ELU
Evrard	ELU	ELU
Maes	ELU	ELU
Ferrand	ELU	ELU
César Bernard	ELU	ELU
<i>Bloc national</i>		
MM. Couhé	ELU	ELU
Jean Paris	ELU	ELU
<i>Deuxième circonscription (6 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Lafèvre du Prey	ELU	ELU
Abrami	ELU	ELU
Boujanger	ELU	ELU
Berqué	ELU	ELU
Victor Morel	ELU	ELU
Général de Saint-Just	ELU	ELU
<i>PYRENEES-ORIENTALES (3 sièges)</i>		
<i>Bloc des gauches</i>		
MM. Dalbiez	26.099	ELU
Pierre Rameil	25.577	ELU
Jean Payne	24.793	ELU
<i>Bloc national</i>		
MM. Ybarnegaray	39.406	ELU
Champetier de Ribes	34.593	ELU
Castagnet	36.321	ELU
Lamazou-Betheder	34.597	ELU
<i>Union républicaine</i>		
M. Bérard	31.062	ELU
<i>Bloc des gauches</i>		
M. Gerat	27.619	ELU
<i>PYRENEES (HAUTES) (3 sièges)</i>		
<i>Bloc des gauches</i>		
MM. Noguès	19.247	ELU
Negaro	18.616	ELU
<i>Bloc national</i>		
M. Fould	18.798	ELU
<i>REIN (HAUT) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (HAUT) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfleger	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer	59.361	ELU
Jourdin	58.982	ELU
Bilger	58.920	ELU
Scheer	59.222	ELU
Bron	59.543	ELU
Burger	59.131	ELU
Zilberman	57.196	ELU
<i>RHIN (BAS) — Territoire de Belfort (2 sièges)</i>		
<i>(Ballottage)</i>		
<i>RHIN (BAS) (7 sièges)</i>		
<i>Bloc national</i>		
MM. Pfeifer		

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Les Métaux de Lyon proposent l'Unité

Le Syndicat général des ouvriers métallurgistes de Lyon, en raison, d'une part, de l'attitude qu'il a prise dans le mouvement syndical, d'autre part de la déformation systématique, par une certaine presse de ses manifestations, tient à préciser, par ce manifeste, sa position dans le mouvement social et ses intentions en ce qui concerne l'Unité syndicale.

NOTRE POSITION DANS LE MOUVEMENT SOCIAL

Le Syndicat accepte, dans sa lettre et dans son esprit, la charte d'Amiens qui, depuis 1906, malgré la guerre, malgré la Révolution russe, continue, pour lui, à être la véritable charte du syndicalisme dont rien n'est venu démontrer ni la caducité, ni l'insuffisance. Ainsi « dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs, par la réalisation d'améliorations immédiates ».

Convaincu, « qu'en améliorant si peu que ce soit sa condition immédiate le travailleur, libéré des soucis démoralisants du pain quotidien, augmente sa part contributive à l'œuvre commune d'émancipation ».

Et afin de mener à bien cette besogne de revendications, qu'il place malgré tout au premier plan de ses préoccupations, le Syndicat poursuit l'augmentation des salaires, la diminution des heures de travail, la suppression de l'impôt sur les salaires, le salaire n'étant pas un bénéfice, ni un revenu, ni la représentation en argent du produit intégral du travail. — Il poursuit également la réalisation des assurances sociales et l'application du contrôle syndical des travailleurs par la reconnaissance des délégués d'atelier syndicaux, et par l'application des conventions collectives du travail, de l'embauchage, du débauchage, etc..

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'Envie du Syndicalisme, le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir, le groupement de production et de réparation, base de réorganisation sociale ».

Ainsi, le problème social est un problème économique avant tout, en ce sens que le travail, créateur de richesses, est en réalité la seule assise des Sociétés humaines, que c'est lui seul — qu'il soit manuel ou intellectuel — qui entretient, ennoblit et engendre la vie. A la notion de Citoyen dont les droits ne se manifestent qu'occasionnellement, durant les périodes électorales, il oppose la notion de Producteur dont les devoirs, à l'atelier, sur le chantier ou au bureau, se manifestent quotidiennement. Les droits du citoyen sont reconnus, les droits du producteur ne le sont pas ; le Syndicat plaçant au-dessus de la souveraineté de la loi ; la souveraineté du travail, demande qu'ils le soient, pour que le patronat de « droit divin » cède la place à l'association des producteurs libres et responsables.

Le syndicat affirme en outre que son ultime moyen d'action reste la grève générale pour la prise de possession des instruments de production. Mais il précise ne pas vouloir recourir à la grève générale ou à tout autre moyen d'action pour la conquête du Pouvoir politique. C'est la machine, c'est l'usine, c'est la terre qu'il entend conquérir.

En conséquence le Syndicat, groupement de lutte de classes, se refuse à discuter et à prendre parti dans les discussions politiques, philosophiques ou religieuses qui divisent les citoyens en partis et en sectes pour ne consacrer ses efforts, tous ses efforts, qu'à l'œuvre d'éducation et d'affranchissement total des producteurs qu'il groupe sans distinction d'opinions.

NOTRE CONCEPTION DE L'UNITÉ SYNDICALE

Exigeant en principe indiscutable la nécessité de l'Unité syndicale, le Syndicat, considérant l'état de division et la multiplicité des organisations syndicales, déclare que l'Unité ne sera possible, sincère et durable que si elle se fait sur les principes du Syndicalisme. Poursuivra la réalisation d'une unique C.G.T. qui grouperait en son sein des syndicats qui, par le truchement d'un organisme extérieur, déclarent ou reconnaissent l'incapacité totale ou partielle du Syndicalisme et acceptent de le subordonner en fait à un Parti quelconque, c'est poursuivre une chimère.

La charge d'Amiens reste pour le syndicat des Métaux de Lyon la seule condition d'Unité, pour la réalisation de laquelle il propose d'abord l'Unité à la base, sur le plan de la corporation ; l'Unité fédérale ensuite.

En conséquence, sa position d'autonomie le lui permettant, le Syndicat s'adresse aux deux Fédérations des ouvriers sur métaux et en même temps à tous les syndicats de métallurgistes, fédérés ou autonomes, qui groupent comme lui « tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat » pour la convocation — après entente si possible entre les organismes centraux qui en auraient la charge — d'un Congrès d'unité de la Métallurgie.

L'Unité fédérale paraît en effet possible par la convocation d'un Congrès fédéral réunissant, d'une part, pour les localités où il y a plusieurs syndicats, les syndicats qui auront réalisé, au moins quinze jours avant le Congrès, l'Unité à la base ; d'autre part, pour les localités où il n'y a qu'un seul syndicat, tous les syndicats unitaires, autonomes ou confédérés qui déclareront accepter les décisions du Congrès d'Unité, lequel ne pourra être convoqué que sur la base de la charte d'Amiens, applicable dans son intégralité.

Le Syndicat précise : l'Assemblée générale de fusion, dans les localités où il y a plusieurs syndicats de la Métallurgie se fera sur l'ordre du jour du Congrès d'Unité, les syndicats y participant déclareront, au préalable, en accepter toutes les décisions. S'il y a fusion, pendant le temps qui séparera celle-ci de la date du Congrès, le syndicat reconstruit, mais ouvrira à l'adhésion, en ce qui concerne alors qu'il est en cause, à aucune Fédération, mais ouvrira à l'adhésion, en ce qui concerne alors qu'il est en cause, à aucune Fédération, mais ouvrira à l'adhésion,

voi d'un délégué ou d'un mandat précis et dont il acceptera, du seul fait de son adhésion, toutes les décisions.

Enfin, le Syndicat préconise pour que renaissent la sympathie et la tolérance indispensables à la réalisation de l'Unité, des contacts étroits, intermittents ou permanents, sur les bases ci-dessus énoncées, entre les syndicats d'une même localité afin de préparer des possibilités d'action commune. Et cela dans l'intérêt de tous les travailleurs.

Le Syndicat des Ouvriers métallurgistes de Lyon, 86, cours Lafayette.

Les grèves

Ameublement parisien. — C'est la 4^e semaine de grève et la situation est favorable. Les ouvriers des maisons en lutte sont remplis de confiance. Les camarades qui ont repris le travail après satisfaction pratiquent la solidarité.

Réunions d'aujourd'hui pour le pointage et la solidarité :

De 14 à 16 heures, au 172, rue Legendre, pour les maisons Maple et Nelson ;

Toute la journée au 62, rue d'Avron, pour les maisons de Charente et de Monfreil.

Dans le Bronze de Paris. — Pour faire connaître la proposition officielle qu'importe l'intermédiaire de l'amical des contremaîtres, pour permettre à la corporation toute entière de donner son avis et de prendre ses responsabilités, nous invitons les corpos de bronze à venir nombreux à la grande réunion de ce soir, à 18 heures, salle Ferrer.

Miroitiers-Vitriers de la Seine. — Avec un entraînement admirable, les chantiers et ateliers ont été abandonnés. Quelques indécis ont attendu la première journée pour prendre une décision ; déjà dans le courant de l'après-midi, quelques-uns sont venus à la Bourse du travail, s'excusant de leur entrée.

L'Administration s'est moquée de nous ! Elle n'a pas hésité à imposer dans certains établissements une nourriture infecte au mépris de la plus élémentaire justice, elle n'a pas reculé pour soumettre nos camarades à un régime alimentaire innommable qui menace la santé même de ces derniers, par uno sous-alimentation ignoble qu'il leur faudrait supporter pendant leurs vingt-cinq années de services.

Rémis le 6 mai en Conseil syndical mixte, les délégués unitaires et confédérés ont pris la décision de rendre effective le lundi 12 mai la grève de la faim dans tous les établissements.

Ils blâment avec la dernière énergie l'Administration qui, par son geste inqualifiable, amènerait dans nos rangs une recrudescence de mortalité, surtout chez nos camarades femmes.

Camarades, haut les coeurs ! Pour une nourriture saine et variée ; pour le respect des droits acquis ; pour la garantie de l'argent que nous versons !

Toules et tous, faites la grève de la faim le 12 mai.

Chez les peintres

Allons, notre propagande et notre agitation portent leurs fruits, mais ce n'est pas encore ce que nous voulons et il faut fournir d'autres efforts ; c'est le bon moment, rééchissez-y.

On peut dire, sans exagération, que les 4 francs de l'heure et, souvent davantage sont lâchés par nos exploitants. D'abord, voici ci-dessous une liste de maisons qui eurent un peu de pudeur : Bourdenave, 4 fr. 50 ; Service communal de Montreuil, 4 fr. 50 ; Dallia, 4 fr. 50 ; celles aux 4 francs : Brech, Guipers, Giavaneli, Babillat, La Marine, Bourdillat, Scaronini, Chauvet, Vallana, Leclair, Installation Générale, l'Essor (avec bénéfices), Thirion, Bruno, l'Oran, Service de Boulogne, Salva, Torrens, Lebel, Servaes, etc. ; Besnard, 3 fr. 90, etc.

Il faut continuer à réclamer notre droit à la vie et nous rappeller aux camarades un bon conseil à suivre : « A mauvaise paie, mauvais travail ». Qu'il soit appliqué sous toutes ses formes et vous verrez que les résultats ne se feront point attendre.

Il serait si facile, pour assurer la vie de vos familles, de raffiner un peu les fortunes scandaleuses prélevées sur votre labeur. C'est une question sur laquelle nous reviendrons.

Alerte à Malakoff

A Malakoff, 77, rue Pierre Larousse, deux locataires doivent être expulsés de leur logement à la demande de leur propriétaire, un certain M. Gousbands.

Quelles que soient les raisons d'infréquent qu'aient pu pousser à cet acte le Monsieur sus-nommé, nous ne laisserons pas brimer ainsi la classe ouvrière. Il faut que les copains aillent nombreux demain empêcher qu'on jette à la rue, sur les ordres d'un propriétaire, des camarades plus dignes que leur vil exploitateur.

Au personnel des Asiles et Hospices

Après certaines déclarations de l'Administration et dans un esprit de conciliation, le Bureau syndical avait décidé de rapporter l'action votée à l'unanimité en assemblée générale, de la grève de la faim.

Les rapports doivent être envoyés par écrit au secrétariat au plus tard au mois d'août afin qu'il ait le temps de s'occuper des traductions.

5. — Lutte contre la réaction internationale ;

6. — Aide internationale, secours financiers ;

7. — Position de l'A.I.T. vis-à-vis des différents courants au sein du mouvement ouvrier ;

8. — Attitude envers les Conseils d'usines ;

9. — Activité de propagande de l'A.I.T. ;

10. — Organisation des jeunes syndicalistes ;

11. — Changements des statuts ;

Les amendements doivent être présentés par écrit au Congrès, d'après les paragraphes.

12. — Presse de l'A.I.T. ;

13. — Nouvelle nomination du secrétariat ; nouvelle nomination du siège du secrétariat ;

14. — Lieu et époque du prochain Congrès ;

Un dégueulasse

C'est le nommé G. Foulon, secrétaire de la Fédération unitaire du textile. Il écrit, dans l'*Humanité* de vendredi, à propos des grèves d'Amiens, cette saleté, bien mise en évidence dans le titre : « Les syndiqués « autonomes » lâchent pied », parce que les tisseurs de l'ameublement, après huit semaines de grève, ont repris le travail sans obtenir satisfaction.

C'est une brèche faite dans le bloc des 4.000 grévistes de la teinture et du textile amiénois qui luttent depuis le 12 mars, deux mois. En outre, le tissage Cosserat, atteint moralement par cette défection, a repris le travail.

Il reste 1.200 teinturiers et autant de tisseurs en lutte. Les grévistes d'Amiens ont fait preuve d'un esprit de lutte magnifique, d'une ténacité qu'on peut citer en exemple aux autres pays, et ce d'autant plus que les secours en dehors du département sont presque insignifiants.

Et ce qu'il y a de dégueulasse dans l'article de Foulon, c'est son titre. Non, monsieur le délégué bien rétribué, les syndiqués autonomes n'ont pas lâché pied. Ils étaient 150 syndiqués sur 500. Après deux mois de lutte, les non-syndiqués ont repris le travail, les syndiqués, devant cette situation, ont bien dû s'incliner. Ils sont rentrés les derniers. Une quarantaine a été licenciée par les patrons. Les militants du syndicat « autonome », comme vous dites si bien, monsieur Foulon, sont jetés sur le pavé. Une dizaine est poursuivie par la police bourgeoise. Et c'est le moment que vous choisissez pour baver sur eux votre méchanceté.

Je laisse à tous les syndicalistes le soin d'appréhender votre conduite. Pour moi, je me demande comment, avec une mentalité pareille, vous pouvez être à la tête d'une fédération. Le syndicalisme est bien déchu.

Après trois et quatre semaines de grève, les « unitaires » de Saint-Etienne et de Roanne ont aussi lâché pied. Et nous ne leur en faisons aucun reproche. Ce n'est pas à vous de donner une leçon à ceux qui déchissent au bout de deux mois de privations.

Un bon conseil, Foulon, au-dessus de l'esprit étroit de tendance, placez donc l'humanité et le bon sens.

G. BASTIEN.

N. D. L. R. — Les fromagistes qui sont en tête de la Fédération du textile ne lâchent pas pied, eux, tant qu'il y a de l'argent en caisse. Et quand il n'y en a plus, une partie des secours destinés à soutenir les grévistes sont employés à payer les permanents. Ces rongeurs du syndicalisme sont évidemment bien qualifiés pour juger l'attitude des grévistes à bout de ressources.

HUBERT.

Le deuxième Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs

Conformément aux décisions de la conférence d'Innsbruck en décembre 1923, le deuxième Congrès de l'A.I.T. devait avoir lieu au plus tard en septembre 1924. Le lieu du Congrès devait être fixé par le secrétariat.

En accord avec ces décisions, le secrétariat de l'A.I.T. convoque le deuxième Congrès de l'A.I.T. pour le 20 septembre 1924 et les jours suivants à Amsterdam.

Le secrétariat de l'A.I.T. invite, par cette circulaire, toutes les centrales adhérentes ainsi que toutes les organisations syndicalistes sympathisantes à l'A.I.T. ou qui ont reconnu les déclarations de principes du Premier Congrès à y prendre part.

Le secrétariat propose les points suivants à l'ordre du jour :

1. — Election de la commission de vérification des mandats, de la Commission des Résolutions et de la Commission de contrôle des finances ;

2. — Rapport du secrétariat ;

3. — Rapport du caissier ;

4. — Rapports des délégués des organisations nationales ;

Ces rapports doivent être envoyés par écrit au secrétariat au plus tard au mois d'août afin qu'il ait le temps de s'occuper des traductions.

5. — Lutte contre la réaction internationale ;

6. — Aide internationale, secours financiers ;

7. — Position de l'A.I.T. vis-à-vis des différents courants au sein du mouvement ouvrier ;

8. — Attitude envers les Conseils d'usines ;

9. — Activité de propagande de l'A.I.T. ;

10. — Organisation des jeunes syndicalistes ;

11. — Changements des statuts ;

Les amendements doivent être présentés par écrit au Congrès, d'après les paragraphes.

12. — Presse de l'A.I.T. ;

13. — Nouvelle nomination du secrétariat ; nouvelle nomination du siège du secrétariat.

14. — Lieu et époque du prochain Congrès ;

Le secrétariat prie les organisations adhérentes, de convoquer au récép de cette invitation, une séance de leur Commission administrative afin de prendre position, sur les points précités et donner à leurs délégués des instructions précises pour que les décisions du Congrès soient le fait des organisations nationales et pour qu'ils puissent se référer à la valeur de leur mandat.

Les organisations des pays latins et de l'Amérique du Sud sont particulièrement invitées à s'occuper de la question financière et à donner à ce sujet des instructions précises à leurs délégués.

Les organisations qui désirent faire des propositions pour l'ordre du jour sont priées de les faire parvenir au secrétariat, au plus tard pour le premier aout.

Camarades, comme vous pourrez le constater par l'ordre du jour, le secrétariat a porté en premier lieu son attention sur les questions d'ordre pratique. Le premier devoir du Deuxième Congrès de l'A.I.T. doit être de consolider l'organisation de l'A.I.T., afin qu'elle soit pratiquement, moralement et matériellement, un puissant facteur international de luttes de classes par lequel pourra être menée à bien la lutte contre la réaction capitaliste, fasciste et contre l'Etat. Avec nos fraternelles salutations.

Le Bureau du Secrétariat de l'Association Internationale des Travailleurs.

Un des secrétaires : Augustin SOUGHY.